

France

17/05/2023

Le chômage est toujours historiquement faible, pour le moment

Le taux de chômage en France s'est établi à 7.1% au premier trimestre, un niveau historiquement faible. Mais les signes de refroidissement du marché du travail s'accumulent et le taux de chômage risque d'augmenter à nouveau plus tard cette année.

Le chômage au plus bas

Le taux de chômage en France s'est établi à 7.1% au premier trimestre, un chiffre stable par rapport au quatrième trimestre 2022, et toujours historiquement faible. Il est désormais 1.1 points inférieur à son niveau d'avant crise sanitaire (8.2%) et 3.4 points plus faible que son pic de 2015. Ces signes viennent confirmer que ce que les chiffres d'emploi signalait déjà: le marché du travail français, tout comme dans le reste de l'Europe, reste incroyablement solide. Ainsi, depuis début 2020, 1.2 millions d'emplois supplémentaires ont été créés en France, dont 85% dans le secteur des services. Il s'agit d'une hausse de 5.8% sur la période, ce qui est beaucoup plus rapide que la croissance du PIB (de 1.7% sur la période), qui indique que, depuis la pandémie, la croissance a été particulièrement intensive en emploi.

Si un marché du travail solide est généralement un soutien au pouvoir d'achat des ménages et peut soutenir la consommation, ces chiffres très bons ne suggèrent néanmoins pas une croissance économique plus dynamique dans les prochains mois. En fait, le taux de chômage est l'un des indicateurs économiques les plus retardés qu'il soit : la bonne performance du premier trimestre est surtout la conséquence de la croissance dynamique en 2021 et 2022. D'ailleurs, la dernière fois que le taux de chômage était si faible en France, c'était en 2007-2008, soit au début d'une récession importante.

De plus en plus de signes de refroidissement

Les perspectives pour 2023-2024 ne sont pas aussi défavorables qu'à l'époque, mais il n'empêche que les signes d'un refroidissement du marché du travail s'accumulent et que la suite s'annonce moins favorable. Par exemple, le ralentissement des embauches sous contrat d'intérim s'est accéléré dernièrement, ce qui est habituellement un signe avant-coureur d'un affaiblissement plus généralisé du marché du travail, les entreprises commençant par couper dans l'emploi intérimaire face à un ralentissement de la demande avant de toucher à l'emploi interne. Le nombre de demandeurs d'emplois provenant de la fin d'une mission d'intérim est d'ailleurs en forte hausse depuis six mois. En outre, selon les enquêtes auprès des entreprises, les intentions d'embauches des entreprises de tous les secteurs sont en baisse depuis quelques mois et la baisse s'est accentuée en avril, signe d'un affaiblissement attendu de la conjoncture économique. La baisse est particulièrement marquée dans le secteur des services et dans celui de la construction. Enfin, la proportion des entreprises qui estiment que le manque de main d'œuvre est une entrave à leur production est en baisse dans tous les secteurs, même si elle reste à un niveau historiquement élevé. Le rythme des créations d'emplois devrait donc nettement ralentir dans les prochains mois, et pourrait même devenir légèrement négatif dans la deuxième partie de l'année. Cela devrait conduire à une hausse du taux de chômage, pour atteindre 7.3% fin 2023 et 7.6% fin 2024 (définition BIT). La hausse attendue du chômage serait néanmoins modérée par rapport à l'ampleur du ralentissement économique prévu et une forte hausse/diminution de l'emploi semble peu probable. Le marché du travail est en effet structurellement plus tendu, notamment en raison du vieillissement de la population, ce qui poussera les entreprises à faire davantage de la rétention d'emploi que durant les précédentes périodes de ralentissement économique.

Charlotte de Montpellier
Senior Economist
Charlotte.de.Montpellier@ing.com
+32 473 63 49 28

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été préparée par la division d'analyse économique et financière de ING Bank NV, succursale en France ("ING") exclusivement à titre d'information, sans tenir compte des objectifs d'investissement, de la situation financière ou des moyens d'un utilisateur en particulier. Les informations dans cette publication ne constituent ni une recommandation de placement, ni un conseil fiscal, juridique ou en investissement, ni une offre ou une incitation à acheter ou vendre des instruments financiers. Même si toutes les précautions ont été prises pour assurer que les informations contenues dans ce document ne soient ni erronées, ni trompeuses au moment de la publication, ING ne peut en garantir ni l'exactitude ni l'exhaustivité. ING ne peut être tenue pour responsable d'éventuelles pertes directes ou indirectes pour donner suite à l'utilisation de cette publication. Sauf indication contraire, les opinions, prévisions ou estimations sont uniquement celles du ou des auteurs à la date de la publication et peuvent être modifiées sans préavis.

La distribution de cette publication peut faire l'objet de restrictions légales ou réglementaires dans certaines juridictions et les personnes qui entrent en possession de celle-ci doivent se renseigner à propos de ces restrictions et les respecter.

Cette publication est soumise à la protection du copyright et des droits des bases de données et ne peut être reproduite, distribuée ou publiée par quiconque, quel que soit l'objectif, sans l'accord préalable de ING. Tous les droits sont réservés. L'entité juridique responsable de la publication (nom de l'entité juridique locale) est agréée par la banque centrale néerlandaise et est supervisée par la Banque centrale européenne (BCE), la banque centrale néerlandaise (DNB) et l'autorité des marchés financiers néerlandaise (AFM). ING Bank N.V. est enregistrée aux Pays-Bas (n° 33031431 au registre commercial d'Amsterdam). (Ajouter le régulateur local. Vérifier s'il doit aussi être fait référence à la DNB et à la BCE. Vérifier si les références aux autorités britanniques et américaines peuvent être supprimées vu que le rapport local ne sera pas publié en anglais).

Au Royaume-Uni, cette publication est approuvée et/ou communiquée par la succursale londonienne de ING Bank N.V. (ING Bank N.V., London Branch). ING Bank N.V., London Branch, est assujettie, de façon restreinte, à la réglementation de la Financial Conduct Authority (FCA). ING Bank N.V., London branch, est enregistrée en Angleterre (n° BR000341) à 8-10 Moorgate, London EC2 6DA.

À l'attention des investisseurs américains : toute personne qui souhaite discuter de cette publication ou effectuer des transactions dans un titre mentionné dans ce document doit prendre contact avec ING Financial Markets LLC, qui est membre de la NYSE, la FINRA et la SIPC et qui fait partie de ING, et qui a accepté la responsabilité de la distribution de ce document aux États-Unis conformément aux dispositions en vigueur.